

difficulté, par nos lettres apostoliques en forme de bref du 20 novembre 1864 et envoyées à tout l'épiscopat du monde, commençant par ces mots : « Arcano divina Providentia consilio »...

Prions, vénérables frères, du fond du cœur et de toute notre âme la miséricorde de Dieu ; et nous y encourageons en disant : « Je ne leur retirerai pas ma miséricorde. Demandons-la, et nous la recevrons, et s'il y a lenteur, retard à la recevoir, parce que nous l'avons gravement offensé, frappons, parce qu'il ouvre à celui qui frappe ; car les prières, les gémissements et les larmes, au moyen desquels il faut insister et résister, frappent la porte, etc. »

Enfin, demandons à Dieu, du fond du cœur, l'abondance de tous ses biens célestes pour vous, nous vous donnons du fond du cœur le plus aimant, comme gage de notre charité envers vous, notre bénédiction apostolique, à vous, vénérables frères, et à tous les clercs et laïques fidèles confiés à nos soins.

Donné à Rome en Saint-Pierre, le 8 décembre 1864, dixième anniversaire de la définition du dogme de l'immaculée conception de la vierge Marie, mère de Dieu. Pie IX, Pape.

On écrit de New-York, le 9 décembre, au Moniteur :

Les dernières correspondances du Sud ne jettent pas de jour sur la position du général Sherman. Le combat livré à Grapeland paraît être resté sans résultats. Les fédéraux n'ont pas réussi à déloger les confédérés des ouvrages en terre qu'ils occupaient, mais ils n'ont point été repoussés à une grande distance du champ de bataille, comme on l'avait d'abord annoncé, ils se sont au contraire établis à proximité de la voie ferrée qui relie Charleston à Savannah.

Aucun rapport intéressant n'a été reçu de Nashville, hormis une rumeur d'après laquelle le général Forrest aurait franchi la rivière Cumberland et serait en marche vers le Kentucky où le général Hood s'apprêterait à le suivre. Les confédérés ont d'ailleurs construit les batteries avec lesquelles ils pourraient atteindre, à ce qu'on prétend, la capitale de Nashville, ils ont également bloqué le Cumberland au-dessous de cette ville, et des canonnières fédérales, envoyées pour les chasser des positions qu'ils ont fortifiées, sur les bords de cette rivière, n'ont pu les en faire sortir.

En Virginie, les généraux Grant et Lee ont été renforcés, l'un par Sheridan, l'autre par Early. On croit qu'un grand mouvement se prépare sur la rive septentrionale du James River où Grant masse des forces considérables et l'on pense que cette tentative sera accompagnée d'un nouvel effort pour prendre possession d'un des chemins de fer qui mettrait Richmond en communication avec le Sud. Ces hypothèses empruntent de la vraisemblance à la nécessité où Grant se trouve d'effectuer une diversion en faveur de Sherman dont le sort inspire certaines appréhensions et d'empêcher ainsi que Lee n'envoie des secours en Georgie.

Les élections municipales ont eu lieu mardi dernier à New-York, au milieu de l'indifférence générale. Il s'agissait de renouveler les deux conseils, celui des Aldermen et celui des Councilmen ainsi que les commissaires et trustees de ces institutions. Partout les démocrates l'ont emporté. Ces élections n'avaient point de couleur politique et fort peu de concitoyens y ont pris part.

(1) St Célest. au Syn. d'Eph. (2) St Léon, épist. 156, al. 125. (3) Pie VII. Epist. encycl. : Divi scilicet (15 mai 1800). (4) St Cyprien. Epist. 11. (5) St Bernard. Serm. de duodecima prerogativa B. M. V., in verbis apocalypsi.

Huit exécutions viennent d'avoir lieu à Varsovie ; en même temps la Gazette de Moscou du 16 décembre publie la correspondance suivante de cette ville :

Varsovie s'amuse. Les Polonais fréquentent avec empressement les soirées et les bals du comte de Berg et briguent à l'envi l'honneur d'être invités. On ne peut jamais avoir des places aux théâtres ; on se bat tous les matins près du bureau de location pour obtenir des billets. A la vallée suisse, il y a un concert trois fois par semaine, il est impossible de pénétrer à cause de la foule.

En un mot, tout le monde a oublié l'insurrection, cependant si récente ; on n'en parle que comme d'un événement antédiluvien. Il paraît que les habitants du Royaume ont commencé à envisager enfin l'avenir sous son véritable aspect. Ils ont compris que le bonheur pour eux se trouve dans la fusion complète avec la Russie et dans le progrès fécond qui en résultera, et non dans les révoltes infructueuses qui détruisent leurs meilleures forces.

Il est vrai que la meute des chiens affamés — l'émigration parisienne — hurle encore, mais elle ne hurle que parce qu'elle n'a pas de quoi manger, et les Polonais ne lui donnent rien. Ce hurlement retentit sans écho dans le pays et n'y produit aucune impression.

Les polonaises, et parmi elles les patriotes les plus ardentes, s'empressent de se marier avec des Russes, probablement par excès de patriotisme. Avec qui d'ailleurs, trouveraient-elles à se marier, maintenant quand tous les fiancés polonais ont péri ?

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Berlin, 24 décembre. On croit que les Polonais condamnés par contumace seront l'objet d'un nouveau procès au mois de mars. Le président Buchtemment présiderait encore dans ce nouveau procès.

Naples, 24 décembre. Le cardinal d'Andrea est allé rendre visite au prince Humbert. Il a été reçu avec tous les honneurs dus à son rang.

Genève, 24 décembre.

Assises fédérales. — On procède à l'interrogatoire des accusés. M. Fontanel explique sa conduite dans la journée du 22 août. M. John Ferrier parle de lui. Il s'attache à justifier la conduite du grand bureau dont il faisait partie. Les autres accusés dient ou expliquent leur participation à l'affaire de la rue Chante-Poulet.

M. Vittiner (conservateur), reconnaît que le Conseil d'Etat a été sequestré. Il dit que cette mesure avait pour objet de le préserver de l'irritation du cortège conservateur et d'amener le désarmement du faubourg St-Gervais.

M. Krauss convient des faits qui lui sont imputés et déclare avoir fait son devoir. La Cour ne siégera pas demain, jour de Noël. Le réquisitoire sera prononcé lundi.

Alexandrie, 24 décembre.

Le Caradoc, stationnaire de l'ambassade britannique à Constantinople, est arrivé ici le 22, ayant à bord sir Bulwer. Ce diplomate passera probablement l'hiver en Egypte.

Suez, 24 décembre.

Le Tygre, des messageries impériales, venant de la Chine et de l'Inde, est arrivé hier soir, à onze heures, avec les correspondances, cent vingt-trois passagers, huit cent dix balles de soie, vingt-trois caisses de graines, deux diverses pour Londres ; quatre cent cinquante-cinq balles de soie, huit cent vingt-deux caisses de graines, cent vingt-deux indigo et cent quatorze diverses pour Marseille.

Messine, 26 décembre.

D'après les nouvelles d'Asie, le czar aurait envoyé au kaur de Bockhara de précieux cadeaux accompagnés d'une lettre autographe dans laquelle il lui promettrait le concours de l'armée russe contre les peuplades voisines.

Suez, 26 décembre.

Le paquebot l'Hydaspes s'est perdu dans le détroit du Chio entre Singapore et Batavia. Le personnel et le chargement ont été sauvés.

M. le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs la circulaire suivante :

Monsieur le recteur, l'importation, dans un village, d'une bonne espèce de fruits ou de légumes, n'a pas seulement pour résultat d'améliorer l'alimentation locale, mais de fournir au commerce des quantités parfois considérables de denrées. Un préfet me citait naguère une commune de son département où les habitants retirent annuellement près de 150,000 fr. de la culture d'une seule espèce d'arbre à fruits. Si l'on pouvait évaluer le produit pour toute la France, des denrées que l'horticulture fournit, on arriverait à un chiffre énorme.

Or, nos écoles normales peuvent beaucoup pour accroître cette richesse et le bien-être général qui en est la suite. Il y

en a bien peu qui n'aient un vaste terrain où les élèves-maîtres sont exercés aux pratiques usuelles de la culture maraîchère et de celle du verger avec l'assistance et sous la direction d'un professeur qui leur donne aussi les connaissances théoriques. Afin d'assurer à cette partie de l'enseignement la direction la plus utile, je me suis concerté avec M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et mon collègue a bien voulu me promettre le concours de son administration.

En conséquence, MM. les inspecteurs généraux de l'agriculture vont être invités à s'arrêter, dans le cours de leurs tournées d'inspection, dans les écoles normales placées sur leur passage, pour y visiter les classes d'horticulture et les terrains sur lesquels les élèves sont exercés ; ils seront ainsi à même de donner aux maîtres d'utiles conseils. Ces fonctionnaires me transmettront, par l'intermédiaire de M. le ministre de l'agriculture, sur chacun des établissements visités par eux, un rapport dans lequel ils me feront connaître la situation et les besoins au point de vue de l'enseignement horticole.

Nos écoles normales devront, en conséquence, leur être ouvertes comme elles le sont aux inspecteurs de l'Université, et vous voudrez bien, en ce qui vous concerne, faciliter, par tous les moyens possibles, à ces hauts fonctionnaires, l'accomplissement d'une mission qui aura certainement sur la richesse publique la plus heureuse influence, car les instituteurs sortis des écoles normales seront désormais en état de porter dans les 27,000 jardins annexés aux écoles de village, la connaissance pour eux-mêmes et bientôt après pour les habitants des meilleures espèces et des procédés de culture les plus perfectionnés. Je vous prie de faire parvenir des instructions à cet égard à MM. les directeurs des écoles normales par l'intermédiaire de MM. les inspecteurs d'académie.

Recevez, monsieur le recteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le ministre de l'instruction publique, V. DURUY.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Nous lisons dans le Bulletin de Paris :

Nous sommes en mesure de confirmer la nouvelle par nous donnée, il y a quelques jours, de la libération conditionnelle des militaires dont le temps de service expire l'an prochain (1865).

C'est une avance d'un an sur la délivrance habituelle des congés. Toutefois et jusqu'à nouvel ordre, la mesure n'est applicable qu'aux hommes en congé ou en permission, lesquels seraient rayés des contrôles de leurs corps respectifs et inscrits sur ceux de la réserve.

Il est à présumer que dans le cours du premier trimestre de l'an prochain, on généralisera la disposition dont il s'agit et dont nous d'avons pas besoin de faire ressortir le caractère pacifique.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce, considérant qu'il serait fort utile que les conseils d'hygiène des départements de l'Empire pussent profiter de l'expérience et des lumières de celui du département de la Seine, vient de leur adresser les deux rapports généraux dans lesquels de la Préfecture de police a fait résumer les travaux de ce conseil depuis 1849. Le ministre invite en même temps les préfets à recommander vivement aux conseils d'hygiène de chaque chef-lieu et des divers arrondissements l'étude de ces documents et l'application des mesures de salubrité dont l'efficacité, constatée à Paris, peut être utilement étendue à tous les autres centres de population.

On lit dans la Patrie :

En parlant de l'extension du service télégraphique jusque dans les communes rurales, quelques journaux ont présenté comme un projet à l'étude le système qui consiste à installer le télégraphe à la mairie et à charger de son service un agent municipal.

C'est là une erreur, un véritable anachronisme. Le service télégraphique fait par les employés municipaux est depuis longtemps sorti de la période d'essai. Il est aujourd'hui en pleine activité et fonctionnera bientôt dans plus de deux cents communes.

Un grave accident s'est produit ce matin à six heures et demie, sur la ligne de Tournai à Mouscron, à environ cinq cents mètres de cette station. Le train de voyageurs parti de Tournai à six heures est venu heurter un train de marchandises qu'un signal d'arrêt avait empêché d'entrer en gare. Trompé par l'obscurité produite par le brouillard et apercevant trop tard un train sur la voie même qu'il parcourait, le machiniste essaya en vain d'opérer le mouvement en arrière ; il était trop tard. Le remorqueur après avoir brisé trois wagons chargés de charbon est monté sur le train de marchandises. La secousse a été violente et malgré cela quelques voyageurs seulement ont reçu des contusions qui n'offrent pas de gravité.

Le machiniste, en voulant sauter sur la voie est tombé d'une hauteur de vingt mètres, à l'endroit où se trouve un viaduc. Sa position est désespérée. Quant au chauffeur, il est resté sur le tender dont il avait serré les freins ; il n'a reçu que de légères contusions. Le déblaiement d'essai pu être terminé dans la journée, le service se fait sur une seule voie. Les trains n'ont éprouvé que fort peu de retard.

Un vol avec escalade et effraction a été commis la nuit dernière, dans une maison située rue de l'Embranchement. Les voleurs ont pénétré dans l'intérieur de l'habitation en traversant le jardin ; ils ont brisé une fenêtre et ont enlevé environ 200 francs en numéraire.

La nommée Marie Marguillier, âgée de 20 ans a été arrêtée porteur des effets qu'elle avait soustraits à un logeur de notre ville.

Jules Deltour qui a commis le même délit a été aussi mis à la disposition de M. le procureur impérial.

Un malheureux accident est arrivé la nuit dernière, dans une cour de la rue de l'Épidémie.

Un ouvrier maçon, nommé Louis Othon, rentrant vers une heure et demie au logement qu'il habitait voulut sauter au-dessus d'un puits afin de pénétrer dans la maison sans éveiller les autres pensionnaires. L'obscurité ne lui permit pas de bien mesurer son élan et il tomba dans le puits.

Ses cris furent entendus par des voisins qui accoururent à son secours. Une corde qui fut d'abord jetée à l'ouvrier se rompit. On descendit alors une échelle et on parvint enfin à retirer le malheureux maçon qui donnait encore quelques signes de vie. Mais les secours qu'on lui prodigua furent inutiles ; il expira quelques instants après.

Louis Othon avait trois enfants en bas âge que sa mort laisse sans appui.

Dans son audience du 23 décembre le tribunal de simple police du canton de Roubaix a rendu 9 jugements concernant 43 inculpés, dont 2 acquittés et 1 condamné à l'emprisonnement, savoir : 1 Cabaret ouvert à une heure indue. 1 Cabaretier ayant donné à boire jusqu'à l'ivresse à un individu. 1 Police du roulage (abandon de voiture). 6 Tapages nocturnes.

CHEMIN DE FER DU NORD.

La Compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur de porter à la connaissance du public les modifications suivantes apportées dans le service des trains de voyageurs, à dater du 1er janvier 1865 :

- 1° Le train n° 189, pour Hazebrouck, partira de Lille à 6 h. 43 au lieu de 6 h. 47 soir. 2° Le train n° 984, pour Lens, sera retardé de 5 minutes. Son itinéraire est modifié ainsi qu'il suit : Lille : départ 6 50 soir. Seclin : arrivée 7 10 ; départ 7 11. Carvin : arrivée 7 25 ; départ 7 26.

COURS DE LA BOURSE.

Table with 4 columns: Cours de clôture, le 26, le 27, hausse, baisse. 3% ancien: 65.80, 63.70, . . ., 10. 4 1/2 au compt. 93.30, 93.55, . 25, . . .

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de Physique

- Mardi 28 décembre, à 8 h. du soir. 1° Effets de l'électricité sur les végétaux. — Influence de l'électricité sur la germination et la végétation. 2° Effets colorifiques dans les bons conducteurs ; échauffement de fils métalliques ; application à la chirurgie. Froid produit par un courant.

Pour toute la chronique locale : J. ARNOUX.

INDUSTRIE ET COMMERCE

Le China-Grass mélangé avec la Soie.

Un journal de Lyon énumère les expériences faites à Rouen pour mélanger le china-grass avec le coton ; il parle ensuite en ces termes du mélange de ce textile avec la soie :

Tandis qu'à Rouen des essais se poursuivaient dans l'intérêt des manufactures de coton, d'autres expériences avaient lieu à Lyon, par les soins d'un ancien fabricant, membre de notre chambre de commerce, aidé des conseils et de l'expérience d'une de nos premières maisons de teinture et de chimie, en vue d'arriver à constituer avec le china-grass un produit sui generis, ayant parfaitement sa place entre la bourre de soie, le coton ou la laine, et dans tous les cas particulièrement susceptible d'être associé à la soie par les affini-

tés, les analogies qu'il présente avec elle.

Les personnes compétentes qui ont eu occasion de voir et de toucher les fils provenant du china-grass traités par les procédés de cette industrie, en ont été émerveillées. La longueur des filaments varie de 30 à 50 centimètres ; leur rondour, leur poids de torsion font qu'ils gardent leur brillant et une souplesse qui rappelle le linge de la dernière péignée.

Nous avons vu ces étoffes dans toutes les formes dans le china-grass, et ces étoffes n'étaient comparables qu'à des tissus de soie ; elles ont de la main, comme on dit, et leur porter ne pourra être que des plus agréables.

En un mot, si l'industrie du coton a conquis une nouvelle matière dans le china-grass, il nous paraît que la fabrication de soieries est très près, elle aussi, d'avoir conquis une nouvelle matière dans le même textile. Dès à présent, il n'est pas douteux que le china-grass pourra se transformer, mêlé à la soie ou à la tentaisie, en étoffes riches et solides, aussi bien qu'en gazes légères.

Reste la question du prix. A cet égard, d'après le rapport de la Chambre de commerce de Rouen, le china-grass, sortant des mains de MM. Mallard et Bonneau, prêt à être filé, reviendrait à 1 fr. 60 c. le kilogram. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi ; mais à vrai dire nous avons des doutes, car en Angleterre le china-grass en bourre vaut, à l'heure qu'il est, de 3 à 4 fr. le kilogram.

A l'état écriu, cette matière ne perd pas leucocou, mais après le blanchiment et l'assouplissage complet, elle ne perd pas moins de 30 0/0.

Nous pensons, du reste, que très prochainement les essais dont nous parlons seront soumis à notre Chambre de commerce, qui sera ainsi mise en demeure de les apprécier et de faire connaître son opinion dans un rapport dont nous aurons, plus tard, à entretenir nos lecteurs.

On se souvient qu'il y a quelque temps, une crise financière des plus intenses avait éclaté à Rio-Janeiro, et que, pour en conjurer les désastreux effets, le Gouvernement brésilien, agissant dictatorialement, avait prorogé de soixante jours toutes les échéances du commerce. D'après les dernières nouvelles, cette mesure extrême venant en aide à la reprise des affaires, paraît avoir suffi pour faire rentrer les choses dans une situation normale. Quand la prorogation a expiré, les négociants et les banquiers se sont trouvés en état de faire honneur à leurs engagements, et l'on n'a eu à signaler aucune nouvelle faillite.

Faits Divers

Il y a peu de mois qu'a commencé, en Nouvelle-Calédonie, l'œuvre importante de la colonisation pénitentiaire. Les derniers renseignements parvenus en France à ce sujet permettent d'espérer de cette entreprise d'heureux et prompts résultats. Les premiers travaux d'installation ont marché avec une rapidité inattendue.

La frégate l'Iphigénie qui a conduit il y a quelques mois le premier convoi de condamnés, avait dû rester depuis, à la disposition du gouvernement, ou l'insuffisance des logements et magasins du pénitencier.

Grâce au développement rapide des établissements, sous l'habile et active direction de M. le capitaine de vaisseau Guillotin, la présence de l'Iphigénie n'est plus jugée nécessaire en Calédonie : Ce bâtiment a reçu l'ordre de rentrer immédiatement en France.

Le massacre des Huguenots, au théâtre de Gand, a été pris tellement sérieux par quelques soldats de la garnison, qu'il a failli en résulter le plus déplorable malheur. Chaque fois que l'œuvre de Meyerbeer est représentée, la troupe, désignée pour y paraître, se rend au théâtre afin d'être dressée à la manœuvre par le chef des comparses, qui lui recommande avant tout de tirer en l'air dans le scène de dénouement. Mais quand les conscripts se mettent à faire le coup de feu, ils y vont tout de bon.

La première décharge a eu lieu dans les coulisses, plusieurs soldats entraînés par leur ardeur guerrière, sont venus faire la seconde sur la scène, en tirant à trois pas de distance sur Rapin, encore debout, quand Mareil et Valentine étaient déjà tombés. En voyant l'artiste se retirer, la tête dans les mains chacun a pu acquiescer la conviction qu'il venait d'être frappé au visage.

Le rideau tombé sur ces entrefaites, le public n'a point voulu quitter la salle sans être édifié sur ce qui venait de se passer. Après quelques minutes d'intervalle, la toile s'est relevée, et M. Guillot, pâle et consterné, s'est avancé vers la rampe, en disant : « Messieurs, un terrible accident est arrivé à notre camarade Picot, qui a reçu un coup de feu dans l'œil. On demande un médecin, s'il y en a dans la salle ».

Les médecins attachés au théâtre étaient partis. On s'est rendu en toute hâte à la Société de la Concordia, où on a eu le bonheur d'en trouver plusieurs, qui se sont portés immédiatement au secours du blessé.

Le public, mu par le vif intérêt que l'artiste lui inspire, s'est précipité en rangs compacts vers la descente à ouvert qui conduit au théâtre, et l'a on n'a